

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille dix-sept, le 3 mars à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni, dans les locaux administratifs de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à Bernay 27300 – 299 rue du Haut des Granges, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 février 2017

Nombre de membres

Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme BLOTIERRE, Mme VANDERHOEVEN, M. ANTHIERENS, Mme VATINEL, Mme BINET, M. MALHERBE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, M. DELAMARE, M. MALARGÉ, Mme GOETHEYN, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. PENVEN, M. ARNAUD, M. GRIHAULT, M. KAREB, Mme ERARD.

En exercice : 21

Présents : 17

Votants : 19

Étaient absents : M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, M. PALADE, Mme CASEY,

Pouvoirs : Mme TERRASSE a donné pouvoir à M. ANTHIERENS, M. PALADE a donné pouvoir à Mme BINET,

PRÉFECTURE DE L'EURE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte BINET



Objet : Désignation d'un membre du CIAS à la conférence des financeurs

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées est l'un des dispositifs phares de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. Elle a pour objectif de coordonner dans chaque département les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune.

La conférence des financeurs est présidée par le Président du Conseil Départemental. Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant en assurera la vice-présidence.

Au sein de cette conférence siègent des représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie, de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) via ses délégations locales, des fédérations des institutions de retraite complémentaire et des organismes régis par le code de la mutualité. Le Conseil Départemental a élargi la composition de cette conférence aux partenaires locaux concernés par les politiques de prévention de la perte d'autonomie.

Aussi, Monsieur le Président informe qu'il convient de désigner un membre représentant du C.I.A.S. à la conférence des financeurs et rappelle que Madame Brigitte BINET, Vice-présidente de l'ex Intercom du Pays Brionnais, a exercé cette fonction jusqu'à la fusion des 5 Intercommunalités de Bernay, Brionne, Beaumont-le-Roger, Broglie et Beaumesnil.

⇒ Mme se porte candidate : Madame BINET

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Désigne Madame BINET membre de la conférence des financeurs

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

